



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val de MARNE
Samedi 9 décembre 2017

Procès-verbal de l'Assemblée générale du CODEP94 de la FFESSM

Samedi 9 décembre 2017

L'an deux mille dix sept, le 9 décembre à 14 heures, les adhérents de la FFESSM VAL DE MARNE, Comité Départemental du Val de Marne de la FFESSM, association loi de 1901, se sont réunis dans les bureaux du 38/40 rue St Simon, 94000 Créteil, sur convocation du Comité Directeur en date du 10 septembre 2017.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque adhérent en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre LANCON, Président du Comité Directeur, messieurs Jean Pierre MASSICOT et Laurent LE BRIS acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs et membres du bureau de vote, Monsieur Laurent LE BRIS, qui accepte, est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire, l'ensemble constituant le bureau de l'Assemblée Générale.

Le tout conformément aux statuts.

Le Président LANCON constate d'après le feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau de l'assemblée, que 28 Clubs adhérents sont présents ou représentés et possèdent 72 voix sur 106, soit 67,9%, composant le quart requis et que l'Assemblée, régulièrement constituée conformément aux statuts, Titre 2 Section 1, peut valablement délibérer.

Le Président LANCON rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Rapport moral du Président,
- ✓ Rapport du Secrétaire,
- ✓ Rapport des Vérificateurs Comptables,
- ✓ Rapport du Trésorier,
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2017
- ✓ Affectation du Résultat,
- ✓ Quitus au Trésorier,
- ✓ Budget 2018,
- ✓ Rapport d'activités de chaque commission.

1. Rapport du Président Alexandre LANCON

En préambule, le Président LANCON accueille et remercie les membres de l'Assemblée pour leur présence et présente Mr Francis MERLO, Président FFESSM de la Région Ile de France et Président adjoint de notre fédération qui nous fait l'honneur de participer à notre Assemblée.

Le Président souligne et remercie Mr Francis MERLO pour le support qu'il lui a apporté tout au long de l'année dans tous les compartiments de son activité Fédérale et particulièrement pour cette première mandature.

Le Président remercie aussi chaleureusement tous les membres du Comité Directeur et responsables de Commissions pour le travail effectué tout au long de l'année 2017.



Proces-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val de MARNE
Samedi 9 décembre 2017

Le Président commence son rapport moral en dressant un bilan de ses activités directement liées au fonctionnement du CODEP94 et insiste sur les bonnes relations entretenues avec les autorités de tutelle.

Le Président indique par ailleurs que le Codep est revenu à 100% partie intégrante dans la politique régionale. Dans l'optique du développement de la pratique au sein de la région, une journée « découverte » de la base fédérale régionale va être proposée aux Clubs, via les Présidents et Responsables Techniques pour y organiser des formations diplômantes.

Le Président décline les sujets et projets traités par le Codep

- Création d'une nouvelle identité visuelle pour les logos « CODEP 94 »
- Création de la Commission PSP, ce projet devrait être finalisé en 2018.
- Refonte complète du site Internet en cours. Objectif 2018.
- Programme de rencontre des Clubs.
- Simplification des procédures de paiement pour les Clubs.
- Informations vers les Clubs (ex : réglementation du Certificat Médical).
- Participation au groupe de travail sur le retour d'expérience des incidents et accidents
- Cet été 1ère édition du « Pack Découverte » avec le CG sur la base Fédérale de Beaumont /Oise.

Quelques dates importantes de 2018 sont rappelées.

- ✓ Salon de la plongée du 12 au 15 janvier.
- ✓ Assemblée Générale IDF à Livry Gargan le 17 février.
- ✓ Assemblée Générale Nationale à Amnéville du 23 au 25 mars.

Le Président termine son exposé par des remerciements appuyés aux membres du bureau, de l'ensemble du Comité Directeur et au Président Francis MERLO pour le soutien qu'ils lui ont apporté au cours de cette première année de la mandature.

Le président ouvre la session des Questions / Réponses.

QUESTION de M. BENADJEMIA MUSTAPHA représentant le club Hippocampe plongée 07940245 concernant une rumeur d'éventuels regroupements de départements dans la structure régionale Ile de France de la Fédération.

Le Président Merlo indique qu'au vu des changements d'organisation observés au niveau de l'état, des hypothèses peuvent être avancées mais que rien n'est d'actualité dans l'immédiat.

L'intégralité du rapport moral du Président est annexée à ce rapport et sera publiée sur le site Internet de la FFESSM Val de Marne. (<http://www.ffessm-cd94.org/>)

- ✓ **Le rapport du Président est approuvé l'unanimité**



Proces-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val de MARNE Samedi 9 décembre 2017

2. Rapport du Secrétaire

Le secrétaire communique les effectifs licenciés FFESSM CODEP94 pour 2017.

41 Clubs en activité (4 non adhérents) 2 S.C.A en activité (FFESSM Idf)

- 2730 Licenciés 2013/2014
- 2888 2014/2015
- 2823 2015/2016
- 2710 2016/2017

En analyse, le secrétaire fait remarquer la bonne stabilité du département, aussi bien sur le nombre d'adhérents que pour le maintien de la proportion « féminine » et « jeunes ».

Le secrétaire indique que le travail administratif du CODEP est maintenant concentré sur la « maintenance » des différents dossiers, sur l'organisation des réunions et la communication vers les Clubs. Le CODEP94 est à jour des derniers changements aussi bien en interne que vis-à-vis de l'extérieur.

Le secrétaire rappelle aux Clubs de faire parvenir tous changements de responsables ou de contact à la Fédération au travers du formulaire FFESSM adéquat. (Idem pour les PV d'AG).

Le secrétaire termine son exposé en rappelant à l'assemblée que le CODEP est à l'entière disposition des Clubs pour être leur support en termes de renseignements, démarches.

✓ **Le rapport du Secrétaire est approuvé l'unanimité**

3. Rapport des Vérificateurs comptables Patrice PEGHAIRE et Jean Pierre MARTEL:

Jean Pierre MARTEL fait lecture du rapport concernant leur contrôle effectué le 20 novembre 2017. Il rappelle la méthodologie utilisée par postes en sondage systématique avec priorité donnée aux montants élevés. De même, la régularité du bilan a aussi été vérifiée.

Jean Pierre MARTEL indique qu'aucune incohérence ou erreur n'a été relevée et mentionne une totale clarté, régularité et sincérité dans la tenue des comptes pour l'année 2017.

4. Rapport du Trésorier : Jérôme MOISSON

Le Trésorier détaille dans sa présentation et donne les éclairages nécessaires sur les éléments composants le bilan et le compte de résultat du CODEP. Jérôme MOISSON fait remarquer que les résultats sont sans grands écarts par rapport aux budgets, traduisant de fait, une bonne santé financière et une gestion rigoureuse du comité.

Total du bilan : 56 801,85 €uros
Total des produits : 73 904,38 €uros
Total des charges : 71 158,10 €uros
Résultat net comptable : excédent de 2 746,28 €uros



Proces-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val de MARNE
Samedi 9 décembre 2017

Alexandre LANCON rappelle que le niveau des subventions est du, d'une part, aux activités sportives soutenues du Codep et d'autre part, à la relation de confiance tissée depuis des années entre le CG et le Codep. Alexandre indique à l'assemblée que malheureusement la tendance à la baisse des subventions distribuées par les instances gouvernementales.

Jérôme MOISSON attire aussi l'attention des participants sur une tendance à la baisse des cotisations et la réduction probable des subventions à venir sont 2 éléments qui sont pris en compte par le Comité Directeur pour la gestion de la période à venir.

Jérôme MOISSON et le Président LANCON précisent que les bilans et annexes sont publiés sur le site internet du CODEP et ont été postés à tous les adhérents préalablement à cette AG.

Question est posée sur le non prise en compte des subventions pas encore reçues.

Le Président LANCON rappelle les conditions de fonctionnement du CG quant à l'allocation des subventions, et des délais observés. Jérôme MOISSON précise aussi qu'un principe de base de comptabilité exclu de prendre en compte des montants dits « aléatoires ».

5. Approbation des comptes.

- ✓ **L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier approuve à l'unanimité les comptes pour l'exercice 2017 ainsi présentés.**

6. Affectation de l'excédant pour l'exercice 2017 :

Proposition d'affectation de l'excédent de 2 746,28€ en réserve générale (Matériel d'entraînement, audiovisuel, mobilier et matériel de bureau).

- ✓ **L'affectation en Réserves Générales est approuvée à l'unanimité.**

7. Quitus au trésorier

L'Assemblée Générale donne le QUITUS à l'unanimité au Trésorier pour l'exercice 2017.

8. Vote du budget 2018

Le budget prévisionnel détaillé 2018 est présenté et commenté par le Trésorier.

Jérôme MOISSON présente et commente les postes de dépenses et de recettes, rappelant qu'en règle générale, les demandes des Présidents de commissions sont enregistrées sans modifications, et que les autres postes, type frais généraux, comportent les ajustements usuels dus aux prévisions.

Question de M. MEZILLE JEAN PAUL représentant le CSAKB 07940018 concernant le montant alloué à la commission technique, compte tenu du nombre relativement réduit de bénéficiaires et la possibilité d'orienter les stagiaires vers des centres fédéraux.

Le Président LANCON répond que la demande de formation 2017-2018 est en forte augmentation, qu'une grande attention est portée au rapport « qualité/prix » des structures qui nous accueillent en termes de disponibilité, de planning, de qualité et de conditions d'examen.



Proces-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val de MARNE Samedi 9 décembre 2017

De plus, le président rappelle la vocation du comité départemental à fournir aux clubs les formations qu'ils ne peuvent réaliser en interne. Ceci passe par un suivi des stagiaires tout au long de la saison et par la possibilité de finaliser la formation au sein de l'équipe pédagogique avec laquelle ils ont travaillé ?

Question de M. BENADJEMIA MUSTAPHA représentant le club Hippocampe plongée 07940245 demandant des précisions sur les budgets des commissions

Le Président LANCON réitère ses explications quant à la hausse prévisionnelle des formations à assurer en 2018 et qui, en conséquence, devraient générer des produits en hausse. Le Président confirme que les arbitrages de budget est un travail délicat pour assurer l'équilibre financier.

Question de M. MEZILLE JEAN PAUL représentant le CSAKB 07940018 concernant le nombre d'encadrants comptés par niveaux.

Le Président répond que sont prises en comptes les recommandations techniques Fédérales

Les questions étant épuisées, l'adoption d'un **budget de 103 100€** est proposé à l'assemblée.

✓ **Le budget est approuvé à l'unanimité.**

9. Rapport d'activité des commissions du CODEP94

Les rapports des commissions sont joints dans l'annexe et disponible sur le site (<http://www.ffessm-cd94.org/>) . Ils sont présentés successivement par :

- Marc SALACROUP pour l'Apnée, [Annexe : p 1 à 2](#)
- Caroline CAPLAN pour l'Environnement et la Biologie Subaquatique, [Annexe : p 2 à 4](#)
- Christine DUMAS pour la Nage avec Palmes, [Annexe : p 4 à 6](#)
- André DONZON pour la Pêche sous marine, [Annexe : p 6 à 7](#)
- Jean-François KERVINIO pour la Technique, [Annexe : p 7 à 9](#)
- Vincent VERDIER pour le Hockey subaquatique, [Annexe : p 9 à 10](#)
- Dominique VIOLA pour l'Audiovisuel, [Annexe : p 10 à 13](#)

Intervention du président IDF/Picardie, Président adjoint de la FFESSM

En préambule, le Président MERLO exprime à l'assistance le plaisir qu'il a de participer à cette AG du CODEP 94 et remercie Alexandre LANCON pour son invitation et informe des regrets de Jérôme HLADKY (Conseiller Technique National) de ne pouvoir être présent.

Francis MERLO félicite Alexandre LANCON, et son équipe, pour la réussite de cette première mandature en tant que Président du CODEP 94 et exprime sa confiance pour l'avenir.

Le Président MERLO aborde ensuite les sujets suivants :

- ✓ Intérêt des Présidents de Clubs d'assister aux différentes réunions organisées par la Fédération pour être informé au mieux des activités, de l'actualité et des bonnes pratiques et obligations fédérales.



Proces-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val de MARNE
Samedi 9 décembre 2017

- ✓ Illustration de la nécessité de refondre le site Internet, avec pour exemple celui de l'IdF, qui a été récemment repensé et re-développé entièrement. Le site Régional présente maintenant une ergonomie moderne qui intègre la partie Technique CTR et propose des nouveautés telles que le paiement en ligne.
- ✓ Beaumont sur Oise, le Président MERLO fait un point sur l'avancement des travaux avec la finition du parcours « Handi » permettant l'accueil et la formation de groupes de plongeurs en situation de Handicap. Le Président MERLO informe l'assistance de négociations en cours avec le CREPS pour la construction d'un bâtiment et la délégation à notre Fédération pour la formation de Diplômes d'Etat. De même, l'ouverture du site de Beaumont pour des stages en situation pour la formation de Moniteurs Fédéraux (MF..) pour un coût tres raisonnables (Versus séjours en bord de mer).
- ✓ Rappel de la tenue du Salon de la Plongée en janvier (20^{ème} anniversaire). Les Présidents sont invités sur présentation de la licence et d'un justificatif d'identité.

Aucune question diverse n'étant plus soumise à l'assemblée générale, les travaux s'achèvent avec le verre de l'amitié à 17h00 heures.

Le Secrétaire

Laurent I FRRIS

Le Président

Alexandre LANCON